

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
04.13.31.22.07

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME VÉRONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Unité des Virus Émergents - Projet Évaluation de la population bénéficiant d'une immunité protectrice au SARS-CoV-2.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'Unité des Virus Émergents est une unité mixte de recherche regroupant l'IRD, l'École des Hautes Études en Santé Publique, Aix-Marseille Université, l'Établissement Français du Sang et l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale. Les recherches de l'UVE portent sur l'émergence des pathologies virales en santé humaine. Spécialisée dans les virus respiratoires, l'Unité est l'un des experts engagés dans la recherche de réponses à l'épidémie de Covid-19.

En association avec l'Institut Pasteur, cette unité située sur le campus Santé de la Timone est en charge d'un programme de mise en place d'études de séroprévalence dans la population Française. Cette étude est au centre d'une préparation au déconfinement.

Ces équipements testeront la proportion de la population bénéficiant d'une immunité protectrice. Pour cela il faut évaluer le nombre de personnes ayant été exposées au virus et ayant développé des anticorps protecteurs dans la population française. Cette méthode permettra d'en déduire leur statut de protection vis à vis de l'infection par le SARS-CoV-2.

La présente subvention concerne l'acquisition de deux stations de pipetage qui vont permettre d'automatiser les tests et de les réaliser dans de grandes séries.

À ce jour, l'UVE est probablement la seule structure nationale susceptible de produire ce type de résultats à grande échelle. Ces tests permettront également de repérer les personnes ayant des taux d'anticorps élevés dans le sang et de les solliciter pour donner leur plasma à l'Établissement Français du Sang. Ce plasma thérapeutique pourrait être utilisé pour le traitement des patients Covid-19 sévères.

Dans un contexte de crise sanitaire, la réalisation de ces études constitue un enjeu majeur de santé publique. Le test des anticorps protecteurs dans le sérum des individus est l'une des réponses à apporter à la résolution de cette crise. Évaluer le risque de transmission du virus aidera à opérer un déconfinement dans les meilleures conditions.

Notre collectivité est engagée dans une politique en faveur du développement de projets de recherche d'envergure et structurants, en conséquence, il est proposé d'apporter notre soutien à ce projet porteur pour la compréhension des virus émergents et pour la lutte contre le virus Covid-19.

Le coût global du projet est de 134 554 €HT. La participation du Conseil départemental est appelée à hauteur de 107 640 €(80 %).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL